

16 octobre 2009 12 20 - Affaires générales - Syndicats

## Reportage d'Enquête sur la collusion dans la construction - Le SFPQ demande une commission d'enquête publique

QUÉBEC, le 16 oct. /CNW Telbec/ - Le contenu du reportage de l'émission Enquête de Radio-Canada n'a fait que confirmer les craintes du Syndicat de la fonction publique du Québec qui, le 1er septembre dernier, demandait au Vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, de faire toute la lumière sur les irrégularités flagrantes dans l'attribution des contrats au sein du ministère des Transports. "Comme on a pu le voir dans le reportage de Radio-Canada, les autorités ministérielles sont carrément dépendantes des entreprises privées dans la livraison des services publics et les contribuables en paient cher la note", a réitéré la présidente générale du SFPQ, Lucie Martineau.

"En effet, le ministère des Transports doit faire appel à plusieurs entreprises privées pour réaliser les ouvrages, mais également pour les inspecter, rappelle Lucie Martineau. Les employés du MTQ ne suffisent plus à la tâche. Radio-Canada nous a clairement démontré que le MTQ et les autorités municipales ont perdu le contrôle de ce secteur névralgique et que les contribuables québécois paient environ 30 % de plus que leurs homologues des autres provinces pour leurs infrastructures."

Alors que le nombre de mises en chantier explose et que le gouvernement du Québec investit des milliards sur nos routes et en infrastructures, le personnel au sein du ministère des Transports a fondu comme neige au soleil. Au milieu des années 1980, le MTQ comptait quelque 10 000 ouvriers; de nos jours, ils ne sont plus que 800 permanents et 2 132 saisonniers. Seuls les ingénieurs ont connu récemment une hausse significative d'environ 4 %. Quant au nombre de contrats de service et de travaux de construction à Transports Québec, en 1999-2000, il était de 1 608. Dix ans plus tard, le MTQ en dénombrait 6 536. Pour ce qui est de la valeur de ces contrats, elle est passée de 509 millions à 2,6 milliards de dollars.

Devant la gravité de la situation, le SFPQ demande une commission d'enquête publique sur les règles d'octroi de contrats édictées par le Conseil du trésor qui ne sont pas respectées à l'échelle de la province. "Il en va de l'intérêt public, explique Lucie Martineau. Une autorité neutre et ayant les pouvoirs requis doit nous éclairer sur cette situation de collusion néfaste. Le gouvernement du Québec doit s'assurer que les deniers publics ont été bien utilisés, et ce, conformément à ses propres lois et règlements en matière d'attribution de contrats. Le premier ministre Jean Charest veut que les Québécois se serrent la ceinture, mais avant, qu'il démontre une gestion exemplaire des deniers publics."

Renseignements: Éric Lévesque, Responsable des relations avec les médias, [REDACTED] poste [REDACTED] Cell. : [REDACTED]

URL raccourci <http://cnw.ca/25g0y>

### PROFIL DE L'ORGANISATION

Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec



[Ménage dans les technologies de l'information au gouvernement - Un pa...](#)

[Rapport Godbout - Rien pour améliorer le financement des services pub...](#)

[Grève dans le secteur public : le Front commun amorce ses travaux](#)

[Renseignements sur cette organisation](#)